

Association Française
pour la Prévention des
Catastrophes
Naturelles (AFPCN)



Journée thématique

*Audio-visuel, retour d'expérience
et mémoire des catastrophes naturelles*

Lyon, Institut Louis Lumière - 9 mars 2009

ACTES

Mai 2009

SOMMAIRE

Programme	3
Introduction : Madame Hélène Blanchard (vice-présidente du Conseil Régional Rhône-Alpes)	4
Cadrage de la journée : Denis Cœur (AFPCN)	9
<i>Matinée - L'outil audiovisuel au service de la prévention des risques naturels: quelques expériences</i>	
Julien Langumier (DIREN Rhône-Alpes)	14
Jacques Grelu (<i>Ingénieur Général honoraire du Génie Rural, des Eaux et des Forêts</i>)	18
Marc Khanne (<i>Réalisateur, documentariste</i>)	22
François Giannocarro (IRMa)	25
<i>Après-midi - Diffuser les documents audiovisuels sur les catastrophes et les risques naturels : comment et pour qui ?</i>	
Remarque introductive (P. Lefèvre)	29
Entretien avec Marc Khanne	30
Entretien avec Jean-Louis Caffier (Journaliste)	31
Entretien avec Benoit Van Reeth (Archives Départementales du Rhône) ...	33
Entretien avec Gilbert Letraon (Cinémathèque de Bretagne)	36
Gilles Charensol (Cinémathèque d'Images de Montagne)	38
Conclusions : Jacques Faye (MEEDDAT)	44

PROGRAMME

8h30 Accueil

9h00 Introduction

-Mot d'accueil de l'Institut Lumière et de l'AFPCN

-Hélène BLANCHARD, vice-présidente de la Région Rhône-Alpes déléguée à l'environnement et à la prévention des risques.

-Projection d'un film (15 mn) et cadrage thématique de la journée

10h00 - 12h30 **L'outil audiovisuel au service de la prévention des risques naturels: quelques expériences**

Présidence de séance : Philippe Huet (AFPCN)

♦ **Julien Langumier** (DIREN-RA) - La réalisation de films dans le cadre de l'action sensibilisation et mémoire des inondations du Plan Rhône.

♦ **Martine Delaunay** (Bagnols-sur-Cèze) - Une information vidéo en temps réel sur les crues pour l'alerte des populations.

Pause (15 mn)

♦ **Jacques Grellu** (AFPCN) - De la crise forestière (incendie, tempête, sanitaire) à la reconstruction végétale : l'audiovisuel pour mieux rendre compte et expliquer les temps de la forêt ?

♦ **François Giannocarro** (Institut des Risques Majeurs, Grenoble) - La place nouvelle donnée à l'audiovisuel parmi les outils d'information mis à disposition par l'IRMA.

Projection d'un film (15 mn)

12h30 - 13h45 Pause déjeuner (sur place / projections de films)

14h00 - 16h30 **Diffuser les documents audiovisuels sur les catastrophes et les risques naturels : comment et pour qui ?**

Présidence de séance : Pierre Lefèvre (Journaliste)

♦ **Marc Khande** - Réaliser un documentaire grand public sur l'environnement : l'exemple du film « Aigoual, la forêt retrouvée ».

♦ **Jean-Louis Caffier** (Journaliste à LCI, président de l'association Climat Energie Humanité Média) – La télévision et l'information sur les risques environnementaux : mission impossible ?

Pause (15 mn)

♦ **Benoit Van Reeth** (Archives Départementales du Rhône) - Les Archives publiques et les documents audiovisuels : enjeux techniques et juridiques de leur conservation et de leur diffusion.

♦ **Gilbert Letraon** (Cinémathèque de Bretagne, Brest) et **Gilles Charensol** (Cinémathèque d'Images de Montagne, Gap) - Le travail de terrain des cinémathèques régionales en matière de collecte, de sauvegarde et de diffusion de films professionnels et amateurs.

16h30 - Débat général, animé par Jacques Faye (MEEDDAT) et Pierre Lefèvre.

17h00 – Conclusion par un élu du Grand Lyon (à préciser)

Madame Hélène Blanchard

*vice-présidente de la Région Rhône-Alpes
déléguée à l'environnement et à la prévention des risques*

Mesdames et Messieurs, bonjour,

Permettez-moi de remercier les organisateurs de ce colloque, l'Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN Rhône-Alpes) pour leur invitation à ouvrir ce colloque.

La thématique abordée aujourd'hui n'est pas facile mais avant de vous faire part de ce que j'entrevois comme pistes de travail je souhaiterais tout d'abord exposer quelle est la politique de la Région en matière de risques.

1° Mise en place d'une politique régionale de gestion des risques : la délibération de novembre 2006¹

En matière de risque, la Région dispose d'une légitimité d'intervention à différents titres. Rappelons tout d'abord que depuis 1995, elle est impliquée directement impliquée en matière d'éducation à l'environnement.

L'augmentation du nombre de catastrophes au cours de ces dernières années dont les causes tiennent pour une bonne part à la croissance démographique et économique dans des zones exposées. Les facteurs anthropiques, nous le savons de mieux en mieux, sont à la source de l'aggravation actuelle de l'impact aléas naturels. Ainsi les conséquences du changement climatique sont aujourd'hui sources d'inquiétudes multiples. Cette prise de conscience a conduit la Région à élaborer une politique régionale spécifique de gestion des risques basée sur la prévention et la solidarité.

Cette politique est d'autant plus d'actualité que la Région Rhône Alpes pourrait être lourdement affectée par les conséquences de catastrophes annoncées. Je ne citerai que le dossier des Ruines de Séchilienne qui s'est malheureusement et douloureusement rappelé à nous ces derniers jours avec un éboulement de plus de 40 000 m³ de rocher, le plus important depuis 20 ans, hors des zones d'observation des capteurs mis en place pour surveiller la progression du basculement rocheux. Ils sont un maillon essentiel à l'alerte des populations.

Une étude de l'ONERC (Observatoire National des Effets du Changement Climatique) sur les effets du changement climatique a démontré par ailleurs que certains risques seront accrus : inondations, avalanches, tempêtes, mouvements de terrains. Ainsi 7 %

¹ Voir texte de la délibération en annexe.

des communes françaises pourraient être, selon les critères retenus, lourdement affectées par ces changements climatiques. Les régions les plus concernées seraient en premier Rhône-Alpes avec 478 communes, ensuite la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 327, Ile-de-France avec 254.

Les impacts comme il se doit dépendront à la fois de l'ampleur et du degré de changement climatique mais aussi de la capacité d'adaptation des populations, ce qui implique une meilleure connaissance des impacts aux échelles régionales et locales.

Vous comprendrez qu'il ne s'agit donc pas d'intervention de circonstances mais d'une réelle volonté de mettre en œuvre une politique efficace concertée, partagée et complémentaire avec les acteurs institutionnels qui détiennent la compétence légale. Il faut noter que cette politique résulte uniquement d'un volontarisme politique, dans la mesure où la Région n'a que la compétence PREDD (Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux) dans ce domaine et peut-être encore sur le PRQA (Plan Régional pour la Qualité de l'Air).

Les axes forts de la politique sont les suivants :

- développer une véritable culture du risque en Rhône-Alpes ;
- prendre en compte le risque dans l'aménagement du territoire ;
- faire de Rhône-Alpes un pôle d'excellence en matière de prévention des risques ;
- intervenir post-catastrophe, en solidarité.

Cette politique repose sur une mise en cohérence et une coordination renforcée de l'ensemble des politiques conduites par la Région, ainsi que sur le renforcement de l'intégration de la gestion du risque dans l'exercice de ses propres compétences.

Par ailleurs, il convient de souligner que la délibération du 29 novembre 2006 de cadrage régional se fonde sur une logique du « cycle de gestion du risque » : prévention, gestion de crise, reconstruction, retour d'expérience et consolidation, prévention ... etc. C'est un choix d'orientation de la politique fort qui vise à éviter la fragmentation que ne manquerait d'induire une entrée par thématique - souvent contre productive - ou par zone géographique (opposition plaine – montagne).

Dans le cadre de ces orientations stratégiques, chacun des types de risque trouve, toutefois, sa place. Dans cette logique, un travail a été engagé visant à identifier les thématiques pour lesquelles une coordination renforcée semble à mettre en œuvre prioritairement. Ont été en particulier identifiées :

- la prise en compte du risque dans les lycées (sensibilisation/bâti/formation des personnels) ;

- l'approche territoriale de la gestion du risque ;
- l'articulation avec la Politique de l'Eau ;
- les actions de protection conduites au titre de la RTM (Restauration des Terrains de Montagne).

Je développerai seulement deux points en guise d'exemples.

✓ les thématiques « lycées » et « gestion territoriale du risque » trouvent respectivement leur place dans l'alinéa II.2.2.2 « Gérer l'existant – réduire la vulnérabilité des biens et des activités dans le cadre de l'exercice des compétences régionales » et « se doter d'outils pour intégrer le risque dans l'aménagement du territoire ». Elles sont, plus largement, déclinables sur l'ensemble des axes de la délibération et reposent sur une élaboration concertée d'outils et de méthodes à conduire dans les prochains mois, entre les délégations et directions concernées.

✓ la mise en œuvre de la Politique de l'Eau s'intègre également à cet alinéa visant la réduction de l'aléa. L'articulation est à rechercher entre les actions locales et territorialisées relevant des dispositifs contrats de rivière et SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des l'Eaux), et celles de niveau régional relevant spécifiquement d'une problématique inondation, qui sont elles à rattacher à la politique de gestion des risques (ex : volet inondation du Plan Rhône) ;

La Région s'est aussi dotée en 2006 d'un plan régional santé /environnement, qui comprend aussi une dimension risque, notamment une dimension risque professionnel.

Si nous faisons aujourd'hui le bilan de cette politique, plusieurs acquis peuvent être rappelés.

2° Premier bilan de cette politique

La Région dispose désormais d'une véritable légitimité en matière de risques naturels.

Elle devra néanmoins trouver un positionnement en matière de risques industriels, notamment au travers de sa compétence à l'élaboration du PREDD et du PRQA. Cette dernière compétence est aujourd'hui remise en cause par l'Etat, alors que la Région avait commencé à y travailler.

Cette politique s'appuie dans sa mise en œuvre sur les compétences locales, à travers un réseau actif d'associations parmi lesquelles l'IRMA (Institut des Risques Majeurs, Grenoble), la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) et les ASQUA (Association des Qualiticiens), qui sont des acteurs

essentiels à la mise en œuvre de la politique régionale.

L'une des fiertés de la Région est de participer à un grand nombre de programmes internationaux, notamment dans le domaine des risques en montagne, où elle est très impliquée, mais également dans le domaine du changement climatique. On citera :

- ALP ADAPT (Espace alpin) : changement climatique et stratégies d'adaptation
- CLIMACT (interreg 4C) : observatoire et changement climatique
- RISKMAT (ALCOTRA) : risques naturels et montagne, suite de PRINAT
- SILMAS (Espace alpin) : réseau de gestionnaires des lacs alpins, suite de projet « Réseau des Lacs Alpains »
- Projet stratégique énergies renouvelables, Projet stratégique air / ALCOTRA : en préparation)

3° La place de l'audiovisuel dans ce dispositif

Aujourd'hui il s'agit de réfléchir à la place de l'audiovisuel dans le cadre de cette politique des risques. La Région a engagé une réflexion sur l'utilisation de ces outils dans le cadre de sa politique de prévention des risques.

La Région souhaite mettre au service de sa politique de prévention et de gestion des risques les moyens les plus efficaces en termes de diffusion des connaissances et expériences, et l'audiovisuel bien sûr en fait partie. L'information sur les risques a été identifiée comme l'un des enjeux majeurs dans le succès de cette politique.

L'audiovisuel est un moyen de diffusion de cette information, à l'heure où se développent les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et les chaînes de TV, la télévision sur internet et où chacun peut à son tour diffuser ses propres supports audiovisuels. On voit tout de suite à travers cette possibilité les risques de dérives. Risques d'autant plus grands que l'Etat peut être considéré comme détenant une sorte de main mise sur les grandes chaînes de TV. Le développement des supports alternatifs, ne garantit rien en revanche sur la fiabilité des contenus.

C'est pourquoi il apparaît utile de voir se développer des supports d'information fiables. Ils sont d'autant plus utiles qu'ils peuvent permettre de s'adresser de manière adaptée (TV locales, sites internet) au citoyen. De ce point de vue, l'échelon régional est un échelon pertinent. Avec le développement des chaînes locales, il y a là une opportunité d'informer au plus près. Sur internet, il faut lutter contre la principale difficulté à savoir qu'il est difficile de faire la part entre les informations disponibles.

La Région soutient différentes initiatives qui vont en ce sens :

- la mise en place d'une TéléWeb et d'une vidéothèque par l'IRMA ;

- dans son programme d'action, la réalisation d'un film sur la mémoire de la crue sur le Rhône amont par la Cinémathèque d'Images de Montagne (CIM) dans le cadre du volet inondation du plan Rhône.

Cela vaut aussi pour les risques industriels, même si cela est plus difficile en ce domaine (cf. le film sur Tchernobyl projeté à l'Institut Lumière).

Le support audiovisuel est aussi un outil de capitalisation des savoirs et expériences

Le besoin est grand de conserver et diffuser la connaissance dans le domaine des risques. A ce titre, la Région met en place en partenariat avec l'Institut Lumière et la cinémathèque des pays de Savoie, une cinémathèque de montagne.

L'audiovisuel a un rôle à jouer dans la mise en œuvre élargie des retours d'expérience, et la mémoire des catastrophes naturelles. La mémoire des événements et le travail des historiens s'en trouveront sans nul doute très différents avec le développement de ces supports audiovisuels.

Enfin, l'audiovisuel peut être un moyen intéressant à mobiliser pour l'anticipation des catastrophes naturelles. Le film réalisé par l'Etat sur l'extrapolation des risques naturels liés à l'effondrement des Ruines de Séchilienne est un exemple.

Plus généralement, aujourd'hui la médiation environnementale est devenue un enjeu démocratique où l'audiovisuel a, à l'évidence un rôle à jouer. J'y crois beaucoup.

Voici donc mon approche d'élue locale, dont vous pouvez constater qu'elle est celle du néophyte, et je compte sur la qualité de vos débats pour m'éclairer sur ce sujet.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite de passionnants débats.

*

Introduction

Denis Cœur, AFPCN

La prévention des risques naturels repose aujourd'hui très largement sur la capacité de tous les acteurs de la chaîne de prévention, depuis le responsable politique, administratif, technique, ... jusqu'au citoyen, à s'informer et être tenu informé. Que ce soit pendant la crise, lorsque l'événement survient, ou, hors période de crise, dans la phase réservée aux actions préventives de toute nature.

Cette information, entendue au sens large, à la fois en terme de contenus, de formes, de procédures, constitue aujourd'hui pour qui veut l'embrasser une nébuleuse d'une grande complexité où s'entrecroisent de multiples registres de connaissances (administratifs, techniques, géographiques, humains, etc.), dans des contextes de production et de diffusion très variés, à des échelles territoriales et temporelles elles aussi variables.

Ce constat rend compte de la complexité même de l'objet traité, à savoir la prévention des catastrophes et la gestion des risques naturels sur un territoire.

Dans ces conditions, on a tous pu constater les limites des formes et supports traditionnels de l'information - en particulier du texte imprimé (livres, plaquettes et autres publications) - qui peinent, sur nos thématiques, à assurer leur fonction de partage et transmission de la connaissance.

Les médias audiovisuels, renforcés encore par les possibilités extraordinaires que le réseau Internet met désormais à disposition de tous les acteurs de la société civile, peuvent-ils offrir des alternatives concrètes et innovantes à cette situation ?

La journée organisée conjointement par l'AFPCN et la Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes (DIREN Rhône-Alpes) souhaite ouvrir le débat sans prétendre balayer toutes les problématiques sous-jacentes. Elle s'intéressera plus particulièrement aux réponses que l'audio-visuel - entendu ici au sens large (outils et métiers) - peut apporter en termes de conservation et de diffusion pérenne et adaptée des connaissances sur le sujet.

Plusieurs enjeux, propres à la prévention des risques naturels, nous semblent a priori pouvoir bénéficier à la fois des capacités techniques de cette interface et plus encore des acteurs et des métiers qui la constituent. La liste n'est pas exhaustive et chaque point évoqué soulève des questions multiples sur lesquelles les différentes interventions de la journée et les débats apporteront, nous l'espérons, des éclairages.

ENJEUX

Le film, le reportage, permettent tout d'abord simplement de rendre compte d'un événement ou d'une série d'événements, de l'action d'un acteur, ou plus largement de la mise en œuvre d'une politique mais aussi, pourquoi pas, de l'état de vulnérabilité d'un territoire face à tel ou tel aléa naturel, etc. Les formes de restitution sont diverses. La réalisation (documentaire, reportage, voire fiction) reprend alors la fonction du récit en lui associant les vertus du montage de l'image animée et du son.

L'utilisation du film peut aussi, au-delà de l'information circonstanciée, servir à fixer ou à faire renaître la mémoire d'un événement, d'une situation, d'un lieu, etc.

L'enregistrement audio-visuel, sans qu'il y ait forcément et systématiquement montage d'un film, peut être mené pendant ou après des événements, sur des territoires à enjeux, de façon à constituer une banque d'images (rushes) qui pourra à loisir être utilisée ensuite pour la réalisation de montages adaptés à la demande. On soulignera ici tout l'intérêt de l'enregistrement audiovisuel direct de témoins d'événements, acteurs de la gestion de crise ou victimes.

Dans la même veine, le repérage et la collecte d'enregistrements anciens (films professionnels ou amateurs), dont certains remontent à l'origine du cinéma, complètent ce travail. On connaît tous les bandes d'images Pathé sur les inondations de 1910 à Paris. Il en existe de très nombreuses sur la thématique de l'aménagement du territoire et des risques naturels couvrant la période 1920-1970, conservés dans diverses institutions (INA, Pathé-Gaumont, etc.) ou dormant encore dans les greniers de particuliers.

Tout cela sollicite des compétences et des moyens spécifiques tant en ce qui concerne la réalisation ou la collecte, que la conservation et plus encore la diffusion.

Le développement du très haut débit sur internet ouvre des perspectives nouvelles de ce point de vue, pour le meilleur (cf. accès rapide et en continu à l'information) mais aussi pour le pire. On a vu récemment, à travers certains faits divers, l'impact que pouvait avoir la diffusion sur le web de vidéos amateurs. Compte tenu de la complexité des sujets couverts par le champ de la prévention des risques naturels, des questions de fond se posent sur les éléments d'appréciation qualitatifs – tous registres confondus – dont dispose réellement l'internaute. A-t-il vraiment les moyens d'avoir un recul critique ?

La conservation et la diffusion des réalisations audiovisuelles posent d'autres questions pratiques. Elles sont d'ordre technique par exemple. Tout simplement parce que les formats, les matériels, etc., évoluent très rapidement et demandent un investissement humain et financier régulier et important pour simplement permettre de lire le

document, le transférer sur de nouveaux supports (cf. formats numériques). L'archivage et le traitement à grande échelle des images (repérage, extraction thématique des plans), font appel de leur côté à des techniques de pointe. Certaines relèvent de la recherche et sont difficiles à mobiliser sans un minimum de rapprochement de compétences et de mutualisation des moyens. On pourrait évoquer également les questions d'ordre juridique liées aux statuts des documents audiovisuels et à leurs ayants droit.

PERSPECTIVES

Quelles réalités concrètes donner à ces remarques ?

Tout d'abord, un certain nombre de choses existent déjà. Des films, des reportages sur la thématique des risques naturels ont été réalisés au cours de ces dernières années par de multiples acteurs à l'occasion d'événements ou dans le cadre d'actions de sensibilisation. D'autres interfaces audiovisuelles spécifiques sont disponibles. On citera, à titre d'exemples et parmi d'autres, le DVD « Neige et avalanches » du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) de Grenoble réalisé en collaboration avec différents partenaires scientifiques et techniques ou le DVD restituant l'exercice transfrontalier de protection civile du 20 juin 2007 mené dans le cadre du projet Interreg RIVES. Le souci est plus alors aujourd'hui de savoir exactement ce qui existe, sous quelle forme, comment se les procurer. On comprend aisément que les contenus, les formes et longueurs doivent être adaptés en fonction des besoins ou des objectifs. N'y-a-t-il pas là un premier travail d'inventaire à mener ?

Mais parler de la catastrophe naturelle potentielle ou survenue sans forcément être catastrophiste demande de dépasser certaines formes habituelles de restitution des connaissances. Les journalistes, les réalisateurs audiovisuels ont peut être une place plus importante à prendre aujourd'hui pour éclairer la complexité des informations, et assurer, en direction du public, la traduction du langage des scientifiques et des experts. Comment, aujourd'hui, assurer cette « traduction » à un échelon suffisamment proche des questions portées par les territoires et leurs habitants ?

Les questions listées ci-dessous (elles n'ont rien d'exhaustif) cherchent avant tout à ouvrir des pistes concrètes de réflexion sur les deux éléments fondamentaux constitutifs et intimement imbriqués que sont :

- 1 - La constitution et l'entretien d'un fonds audiovisuel de base (où ? comment ? avec qui ? etc.) sur la thématique aménagement du territoire / catastrophes-risques naturels (versus retour d'expérience, mémoire collective).
- 2 - La mise à disposition et la diffusion « opérationnelles » de ces contenus.

❖ Enregistrer, collecter, conserver

Collecter les films amateurs et professionnels anciens et récents sur le thème de l'aménagement du territoire et des risques naturels.

- Comment convaincre les acteurs et habitants d'un territoire qu'ils acceptent de mettre à disposition les films qu'ils détiennent?
- Comment conserver ces films ?
- Comment mettre à disposition ces images ou les diffuser à la demande ?

Enregistrer pendant la crise et le déroulement de l'événement ?

- Quelle faisabilité réelle ? Comment (équipes audiovisuelles de terrain préformées) ?
- Quels gains en termes de données et de diffusion de connaissances par la suite ?
- Quel partenariat (organisation préalable) avec les acteurs de la gestion de crise (préfecture, SDIS, élus, population) ? avec les acteurs socioculturels ?
- Quel coût ?

Stocker, sauvegarder les documents audiovisuels

- Quel rôle joué par les établissements publics en charge de la conservation des archives ?
- Quels moyens techniques et humains particuliers ?
- Quelle accessibilité finale aux documents originaux conservés ?

❖ Réaliser et diffuser

Face à l'importance prise aujourd'hui par les enjeux environnementaux, les médias télévisuels sont à la recherche de productions sur la thématique. Il y a là pour les réalisateurs et en même temps pour les acteurs de la prévention des risques naturels des créneaux à saisir. Encore faut-il être en capacité de proposer des « produits » qui répondent aux attentes des diffuseurs et des téléspectateurs.

- Qui réalise ? (société de production et maître d'ouvrage local ?)
- Quelles réalisations audiovisuelles et à quels coûts ?
- Les TV sont-elles les seuls diffuseurs ? Quelles autres formes de diffusion possibles pour les films ? Projections à la demande en un lieu ? (par qui ? avec quels moyens ?)
- Quelle place sur Internet ?
- Doit-on et/ou peut-on tout mettre en libre accès ?
- Quels partenariats locaux envisageables (acteurs socioculturels, Education Nationale, etc.) ?

Matinée

L'outil audiovisuel au service de la prévention des risques naturels : quelques expériences

**Sous la présidence de
Philippe Huet (AFPCN)**

Julien Langumier

DIREN de bassin Rhône Méditerranée, Mission Rhône

« La réalisation de films dans le cadre de l'action sensibilisation et mémoire des inondations du Plan Rhône »

Le film *Inondations Rhône 2003. Témoignages* a été réalisé au cours de l'année 2006 par l'équipe de la Cinémathèque d'images de montagne (sous la direction de Gilles Charensol) et l'historien Denis Cœur spécialiste des risques et catastrophes naturels. Le projet remonte à 2005 dans un contexte marqué par la crue catastrophique du Rhône qui toucha plus particulièrement la partie aval du fleuve en décembre 2003. La Direction Régionale de l'Environnement accorde alors une subvention pour la réalisation d'un film audiovisuel qui rende compte de l'événement qui vient de se produire et puisse constituer un support de sensibilisation et de prévention des inondations. La demande institutionnelle du financeur public est large et laisse une grande liberté à l'équipe de réalisation.

Elle doit être réinscrite dans un contexte particulier qui fait appelle à des démarches innovantes en matière de sensibilisation et de mémoire des risques naturels. Tout d'abord, le contexte post-catastrophique et la mobilisation importante suscitée au niveau local rend insuffisante les démarches relevant de l'information préventive en matière de communication sur la menace des inondations du Rhône. Les habitants sont en effet nombreux à avoir fait l'expérience douloureuse du sinistre de la crue si bien que le message classique d'information sur le risque d'inondation peut leur paraître quelque peu dérisoire.

Ensuite, la période post-catastrophique est marquée par des dynamiques accusatoires de la part des populations locales qui recherchent des responsabilités. Ce contexte rend sensibles les actions de communications institutionnelles qui peuvent n'être reçues qu'au regard de polémiques et controverses distinctes. Ce temps particulier n'est donc pas particulièrement propice à des campagnes de sensibilisation.

Enfin, sur le plan législatif, et au niveau des orientations nationales de la politique de prévention des risques (loi du 30 juillet 2003 sur les risques), l'accent est mis de manière croissante sur ce qui relèverait d'une « culture du risque », en complément des actions relevant de la réduction des aléas et des dispositifs adaptatifs agissant sur la vulnérabilité. Les riverains exposés aux crues ou à d'autres risques naturels sont appelés à devenir des acteurs de la prévention, en commençant par disposer d'une information aussi complète que possible sur leur exposition au niveau local.

Le rappel du contexte est ici utile pour comprendre la genèse de ce film original, « objet mémoriel » des crues, comme aime à le rappeler Denis Cœur, qui s'est construit en

conciliant à un instant t ces multiples dynamiques et injonctions parfois contradictoires. Le résultat est un document innovant dont nous voulons souligner quelques traits caractéristiques.

Le **support audiovisuel** marque d'abord une rupture avec l'écrit auquel recourt la communication mise en œuvre plus classiquement sur ce sujet par la puissance publique : publication de plaquettes d'informations, pose de repères de crues historiques, exposition pédagogique. L'audiovisuel renvoie bien sûr aux médias journalistiques, familiers pour le plus grand nombre, et correspond au format emblématique de traitement de l'événement. Cependant, ce documentaire se distingue d'un reportage journalistique sur les inondations de 2003 car il repose sur un travail d'analyse des témoignages des acteurs de la catastrophe : secouristes, élus et habitants sinistrés. Il ne s'agit pas en effet de retracer la chronologie de l'événement dans sa globalité : phénomène météorologique, montée du niveau du Rhône, localisation des débordements, ressuyage des territoires touchés, inventaires des dégâts... Le film s'attache plutôt à ordonner les expériences vécues par les uns et les autres en proposant, au final, un découpage selon les repères vernaculaires : la montée de l'eau et l'alerte, l'eau dans la maison et le sauvetage, le départ de l'eau et le nettoyage. Sur ce point, le support audiovisuel se justifie pleinement puisqu'il permet de restituer au mieux l'intensité des témoignages et les émotions exprimées. Le film devient alors un document sensible doté d'une forte capacité d'interpellation.

Le **scénario** prend ensuite le contre-pieds des démarches de communication dont l'objectif serait de faire passer un message précis, une consigne dite rationnelle ou technique par des gestionnaires, un discours de prévention univoque. Le formidable travail de montage des différents témoignages propose un discours à plusieurs voix qui traduisent des vécus différents, des points de vue contrastés ou se révèlent parfois des intérêts divergents. Il n'y a pas de voix off qui viendrait apporter une vérité scientifique surplombante par rapport aux récits des acteurs locaux, pas d'enseignement suggéré de manière explicite, pas non plus de solution technique qui balayerait d'un grand geste aménageur l'ensemble des demandes locales. En ce sens, le film donne à voir avant tout un travail ouvert de collecte et de recueil de la mémoire d'un événement dont la rigueur repose sur la traduction de points de vues multiples. En ce sens, ce documentaire n'a pas d'autre parti-pris que ce choix méthodologique d'une fine enquête de terrain. Il échappe aux controverses et débats qui ont suivi les inondations de 2003 en n'étant ni le film des habitants, ni des gestionnaires, ni des élus, ni d'une ou de l'autre rive, ni de l'amont ou de l'aval. En donnant la parole à une grande variété d'acteurs et d'habitants, le film restitue la complexité des inondations et traduit la pluralité de ce qui a été vécu.

Enfin, la **projection** de ce film n'est sans doute pas complètement autonome à la différence d'autres documents audiovisuels autoporteurs. Le documentaire ne se livre pas à une démonstration linéaire qui amènerait de manière didactique le spectateur à une conclusion déterminée à l'avance. Il apparaît dès lors nécessaire de penser à

l'accompagnement du film dont la projection peut être un excellent point de départ pour amorcer un débat au niveau local sur la prise en compte des inondations dans l'aménagement du territoire. La transmission des expériences et des témoignages des sinistrés du Rhône de 2003 permet une prise de conscience des spectateurs et peut provoquer en retour des questionnements sur d'autres territoires. En ce sens, les témoignages retenus dans le film ont une valeur quasi universelle facilement partagée. Les conséquences à tirer sur le plan de l'aménagement du territoire relève par contre d'une fine territorialisation et concertation avec les acteurs concernés à même de nourrir le débat local.

Au final, ce film éclaire ce qui reste souvent dans l'ombre des couvertures journalistiques ou des expertises techniques, à savoir la catastrophe comme expérience vécue et expérience sociale et collective. Loin des mises en scènes spectaculaires ou des controverses techniques, le film revient au plus près du témoignage pour sensibiliser et interpeller d'autres publics sur la question des risques naturels. Il donne à voir une mémoire vivante transmise à travers des pratiques orales de récit sans, pour autant, figer le souvenir de l'événement dans un discours univoque que l'on pourrait résumer en quelques mots. A cette occasion et sans doute en marge des objectifs des réalisateurs, le film illustre aussi le pouvoir qu'endossent, pour un tant au moins, ces habitants, devenus victimes ou sinistrés, à travers l'exercice du témoignage qui fonde une nouvelle autorité et légitimité sur la scène publique.

QUESTIONS

M. X - Ce n'est pas banal pour une DIREN de commander une réalisation audiovisuelle, on attendrait plus cela d'un service culturel. D'où est venue cette idée de réaliser un film sur l'inondation du Rhône de décembre 2003 et pourquoi la DIREN de bassin ?

Julien Langumier - En fait, la question de la mémoire des inondations avait été abordée à plusieurs reprises dans les débats du conseil scientifique DIREN sur les Inondations du Rhône. Denis Cœur, qui est membre de ce conseil, a fait à un moment donné la proposition de travailler à partir de l'interface audiovisuelle pour explorer un certain nombre de pistes méthodologiques. Le projet a eu ensuite carte blanche si l'on peut dire.

René Pialat - Seulement un témoignage par rapport à ce travail que je trouve remarquable. Nous avons eu l'occasion de travailler avec des journalistes pour la réalisation d'une émission TV. Nos propos ont été complètement déformés. Le montage final des journalistes a recherché avant tout le sensationnel et nous sommes outrés de cette pratique.

François Giannocarro (IRMA) - Comment disposer de votre film pour éventuellement en faire la publicité ou le diffuser via notre site ?

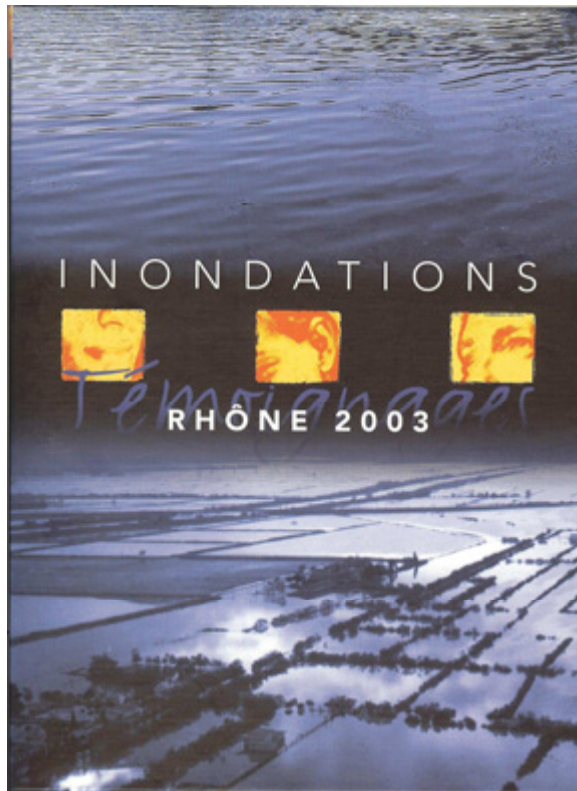
Julien Langumier - Le film est disponible dans un coffret associé à un livret où sont présentés la démarche de collecte et les choix du montage, ainsi qu'une restitution écrite des principaux éléments de contenus.

François Giannocarro (IRMA) - Et pour la mise en ligne ?

Julien Langumier - A partir du moment où les droits des uns et des autres sont respectés, en particulier ceux des intervenants, je pense qu'il n'y a pas de problème de diffusion.

*

Le film *Inondations Rhône 2003 Témoignages* (1h15) est disponible auprès de la DREAL Lyon (frais de port). Contact : mission Rhône, isabelle.allard@developpement-durable.gouv.fr



Jacques Grelu

Ingénieur Général honoraire du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

« De la crise forestière (incendie, tempête, sanitaire) à la reconstruction végétale : l'audiovisuel pour mieux rendre compte et expliquer les temps de la forêt ? »

NB – Nous renvoyons pour les illustrations à la présentation power-point jointe à ce rapport.

Après une catastrophe subie par les forêts, le retour d'expérience peut révéler des dégâts à l'environnement graves et persistants, insoupçonnés en première évaluation. Nous savons que les grandes forêts régulent le cycle naturel de l'eau, surtout en contexte topographique accidenté. L'ETP des grands massifs atténue les températures extrêmes. Les sols et les sous-sols forestiers peuvent stocker de l'eau, soit en nappes souterraines si le contexte géologique est favorable, soit en réserves de surface dans les sols évolués. La restitution différée des grosses pluies atténue les phénomènes d'érosion diffuse et retarde le ruissellement. La végétation freine l'érosion linéaire des traits de côtes fragiles.

Inversement, les espaces boisés sont directement menacés par les sécheresses intenses, les tempêtes, les incendies, les neiges lourdes et le verglas (en janvier 2006, le poids des neiges et du verglas accumulés sur les forêts de la Montagne Noire était estimé à 60 kg au m², provoquant la destruction des houppiers sur 15.000ha en quelques heures). Le changement de climat devrait intensifier une partie de ces phénomènes (sécheresses, tempêtes...). Leur passage serait suivi par le dépérissement ou par la destruction des stations forestières mal exposées : les crises sanitaires et la mortalité débouchent inévitablement sur l'accumulation de bois morts (risque d'incendie) et sur l'ouverture de trouées (risque d'érosion).

Ces événements majeurs frappent les stations forestières à n'importe quel stade de leur croissance ou de leur évolution dynamique. Un massif forestier ravagé perd ensuite la mémoire des modèles sylvicoles qui ont prélué à son évolution en structure fermée, respectueuse des sols. Cette cassure aléatoire marque le retour à l'état minéral, propice à la dégradation des sols et à leur invasion par des essences pionnières, frugales et combustibles. La lente reconstruction des stations détruites peut durer un ou plusieurs siècles. Les gestionnaires contemporains ont beaucoup de mal à évaluer le potentiel forestier détruit en quelques heures et les itinéraires de reconstitution très subjectifs qui s'offrent à eux. Cette vision lointaine est concurrencée par l'urgence des décisions qui s'imposent, par exemple, pour rétablir les accès aux forêts détruites ou brûlées, le nettoyage des rémanents ou la valorisation des produits récupérables. Les nombreux rapports échangés dans ce contexte se concentrent sur le traitement des points noirs d'actualité, renvoyant les orientations du long terme à plus tard. Les retours d'expérience et les audits d'inspections générales pratiqués bien après la sortie

de crise renseignent mieux sur la structure et sur l'histoire des stations forestières détruites, sur leur potentiel biologique résiduel et sur la reconstitution d'un équilibre forestier de rechange. C'est la raison pour laquelle les comités de pilotage installés pour amorcer cette restauration doivent s'attacher des experts scientifiques ou socioprofessionnels capables de repérer les fonctions écologiques, économiques et sociales que devront se partager les forêts ou les espaces naturels de seconde génération. Les comités de pilotage officient aussi longtemps qu'il faut recourir à des mesures ou procédures exceptionnelles. Le retour de leurs responsabilités aux services classiques doit respecter et perpétuer cette mémoire forestière antérieure à l'événement fatal, afficher les erreurs de gestion qui l'ont aggravé, et suivre le projet forestier écologique, économique et social qui prendra sa relève.

Il est bon que le comité de pilotage perpétue son travail dans la publication d'un livre relatant l'histoire du cycle forestier interrompu, la gestion de crise et les perspectives d'équilibre entre impératifs de productivité, de protection et d'ouverture sociale. Les ouvrages édités doivent prévenir le retour d'erreurs ou de choix malencontreux, ainsi que l'enlisement dans des recherches techniques, scientifiques ou juridiques déjà validées ou rejetées. Au-delà du livre, la production d'un film, ou celle d'une banque de données visuelles sont extrêmement attrayantes. Il faut être un grand artiste pour s'affranchir du cadre événementiel sans le trahir et pour clarifier la mouvance d'un monde forestier tiraillé entre des fonctions contradictoires. Les films réussis ont pesé sur les choix des sociétés, en suggérant plutôt qu'en démontrant.

QUESTIONS

Philippe Huet – Quelle est votre réflexion sur la place de l'audio-visuel ?

Jacques Grellu - Pour conserver la mémoire de grands événements, dans l'administration, on fait un livre ou un film ; mais ces documents ont tendance à entrer dans l'oubli. Dans le cas de l'inondation du Gard, on a fait deux livres.

L'un est le recueil de toutes les décisions administratives qui ont été prises pendant l'événement. Ce sont ce qu'on appelle des « procédures sans faute », c'est-à-dire des procédures qui ont un intérêt pour une utilisation lors d'un nouvel événement et qui sont tout à fait dans la légalité. Certains de ces documents sont sur support numérique et à destination de la cellule de veille mise en place après la dissolution du comité de pilotage de la crise. On réfléchit à ce stade par exemple « vers quoi réorienter la forêt » ? On présente le repérage des points noirs avec en regard le service qui doit intervenir.

Le second livre correspond à des procédures dérogatoires qui ont permis de régler certains problèmes et dont on souhaite garder la trace.

Philippe Huet – Le RTM a des archives photographiques remarquables sur l'état du couvert forestier fin XIXe-début Xxe siècle, à quels usages particuliers pourrait-on les utiliser pour répondre aux attentes que vous avez exprimées dans votre exposé ?

Olivier Marco (Office National des Forêts – Délégation Nationale du service de Restauration des Terrains en Montagne) – Nous avons effectivement des fonds photographiques remarquables. Certains ont fait l'objet de classements et de valorisation spécifiques (cf. expositions) par les services départementaux d'archives. Mais, en regard de l'image, on s'aperçoit aujourd'hui qu'un autre pan de notre mémoire forestière est en sursis, celui des témoins eux-mêmes. La collecte des témoignages oraux auprès de nos anciens agents est donc une priorité. Pour revenir à l'image, le RTM a eu des équipements photographiques dès 1885. L'intérêt de cette source est qu'elle puisse désormais nourrir des questionnements et délivrer des informations sur des objets environnementaux auxquels on n'avait pas pensé alors.

Philippe Huet – Je sais que le RTM avez réalisé il y a quelques années une exposition remarquable sur la montagne (« Qu'est-ce qu'on risque ? »). Pensez-vous développer en interne ce type d'initiative ?

Olivier Marco – Nous avons une convention avec le ministère pour travailler sur la mémoire ; le projet doit commencer en 2009.

Benoit Van Reeth (Archives Départementales du Rhône) – Je suis un peu choqué de la façon dont on a évoqué la question de la conservation du rapport administratif ; ce n'est pas un problème de la part des Archives ; nous recevons des documents et nous les conservons. Encore faut-il qu'il nous soit transmis ou que nous puissions en disposer.

Jacques Grelu – C'est plus clair à partir d'un exemple ; prenons les pépiniéristes après les inondations ; on s'aperçoit qu'ils sont indemnisés de façon différente ; pourquoi ? l'image va nous aider à comprendre. D'une manière générale, je pense que, par rapport à notre sujet (les cycles forestiers et leurs ruptures), l'intérêt des livres dans la communication avec le grand public est limité, d'où l'intérêt, sur des sujets aussi complexes, d'explorer des pistes nouvelles.

Elisabeth Dautrey (DIREN PACA) – Nous sommes plus que jamais intéressés par la mémoire des événements. Aujourd'hui, compte tenu de la neige qui est tombée pendant l'hiver, on redoute sur la Durance des embâcles et nous savons qu'il y a eu des catastrophes liées à ces embâcles. Nous aimerions avoir des observateurs postés pour faire de la prévision ; nous pensons être en situation de pré-crise avec en plus la fonte des glaciers. Par rapport à cette question de la mémoire des lieux et des événements sur

le territoire, il me semble qu'une piste pourrait donc être de former (modalités à préciser) des observateurs de terrain qui, le moment venu, seraient capables d'enregistrer. Ces témoignages devraient ensuite pouvoir être regroupés à l'échelle d'un secteur, d'une région, pour être « traités » et mis à disposition pour alimenter la mémoire collective.

Olivier Marco – Ce n'est pas de ma compétence, mais je crois que le MEEDDAT va confier une mission de Retour d'expérience. Il y a eu par exemple 40 bâtiments détruits dans le Queyras ; on attend la mission. Nous évoquions aussi la question de la mémoire des services RTM (missions, réalisations, hommes). Un projet est en réflexion – Gérard Brugnot en est l'un des initiateurs et pourrait en parler mieux que moi – et nous attendons la décision ministérielle pour avancer.

Jacques Grelu – Dans ce type de situation, il faut pouvoir croiser deux cartes, la carte des enjeux aval et celle des points d'embâcles et, en fonction de ce qui apparaît, renforcer le plan de sauvegarde.

Philippe Huet – En fait, en parlant d'observateurs postés, on retrouve la notion de veilleurs du temps des anciens dispositifs de la météo.

*

Marc Khamne

Réalisateur, documentariste

**« Réaliser un documentaire grand public sur l'environnement : l'exemple du film
« Aigoual, la forêt retrouvée ».**

Le cheminement personnel d'un réalisateur toulousain (formation de secouriste et pompier volontaire) depuis l'initiative ce 21 septembre 2001 de partir avec sa caméra dans les rues pour filmer ce qu'il voyait après l'explosion de l'usine AZF. Des images décalées par rapport à celles du catastrophisme (sang, victime) diffusées par les TV. Montées seulement une année après, ces images bouleversent les victimes de l'événement qui y découvrent un autre visage de la réalité. La violence et la terreur suggérées, rendues à travers le regard du réalisateur plus fortement encore que les images brutes du journaliste.

Même démarche suite à la catastrophe du Prestige en Galice. Cette fois, contrairement à ce que les images de la TV montraient, il découvre une véritable marée noire. Pour lui, la médiatisation de l'événement a fait, à l'époque, l'objet d'une censure politique pour ne pas dénaturer l'image d'une région quelques semaines avant l'ouverture de la saison touristique. En même temps, il pointe une « faille technique » de la couverture médiatique qui n'a pas voulu ou pu s'adapter à la situation pour rendre compte de la réalité.

Le film sur l'Aigoual. Volonté d'aborder l'environnement sans faire du catastrophisme. Aucun écho de la part des 80 chaînes TV approchées.

—

En 2001, j'ai été fortement marqué par l'explosion d'AZF. J'étais à Toulouse ce jour-là, lorsque tout a explosé, je n'ai pas réfléchi, j'ai pris ma caméra et suis descendu dans la rue, sans penser à ce moment-là faire quelque chose des images que j'allais enregistrer. J'ai réalisé 45 minutes d'images. Avec le recul, je suis conscient que c'est une vision subjective, mais c'est un film qui sert à entretenir la mémoire. Aujourd'hui, peu de gens ont envie de voir les images sanglantes qui ont tourné en boucle sur toutes les chaînes de télévision ; ce sont des images très violentes. L'année suivante, mes images ont pris toute leur importance. J'en ai tiré un film de 17 minutes. Les réactions des gens qui le voient aujourd'hui disent : « je ne savais pas que cela avait été si violent ». Je ne montre pas de sang, c'est suggéré, c'est très différent du film d'actualité.

J'ai fait une autre expérience avec la marée noire du Prestige. Sur cet événement, il y a eu tout de suite une censure politique. On ne devait pas parler de marée noire, on montrait seulement des « boulettes » sur la plage. En allant sur place, j'ai découvert qu'en fait de boulettes il y avait par endroits 1m50 de dépôts pétroliers sur les rochers, mais ce n'était pas visible du haut de la falaise. Aux actualités on a montré des volontaires en blouses blanches qui partaient nettoyer, on ne voyait jamais leur retour

avec des vêtements souillés. 15 000 volontaires ont cependant travaillé pendant un an sur cette plage.

Si l'on considère maintenant la dernière tempête survenue au mois de janvier dernier dans les Landes, si vous regardez la forêt en hélicoptère, vous ne voyez pas grand-chose. Tout semble normal ! Alors qu'à terre on est saisi par l'importance des destructions. C'est vraiment une bonne démonstration de l'importance de l'angle de vue depuis lequel sont prises les images.

Le film que je vais vous présenter sur l'Aigoual, m'a pris quatre ans de travail d'enquête, mais il n'intéresse pas les médias. Il n'y a pas de sensationnel. Le film comporte cinq chapitres et nous verrons le premier : les causes du déboisement, ses conséquences et l'opposition locale au reboisement. Les acteurs utilisent des phrases que j'ai tirées des archives.

► *Projection d'une séquence du film « Aigoual, la montagne retrouvée »*

QUESTIONS

Philippe Huet - Quel a été le budget de ce film ?

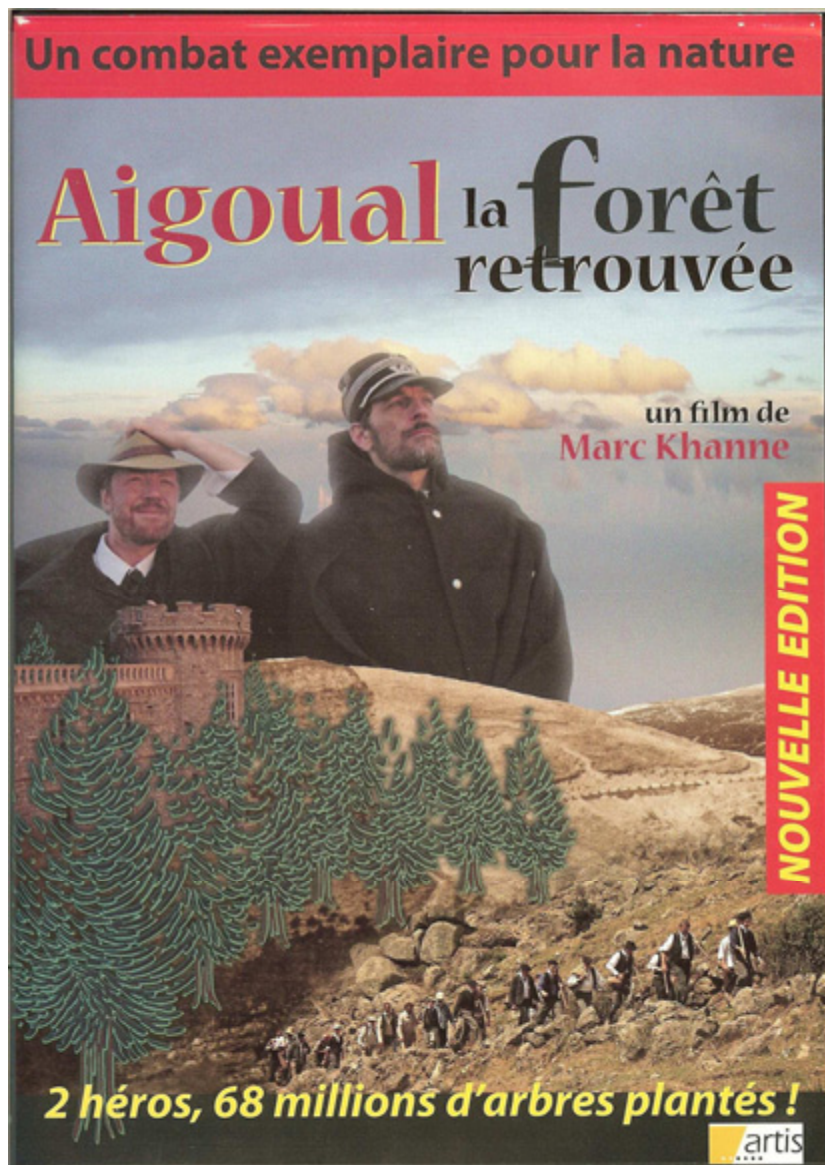
Marc Khande - Le coût normal de cette réalisation si l'on avait suivi les voies habituelles aurait dû se situer entre 1 million et 1,5 millions d'euros. J'ai eu en tout et pour tout 45 000 euros de subvention, mais nous vendons les DVD ce qui nous permet de combler le déficit. Nous avons eu aussi beaucoup d'interventions bénévoles.

Bernadette de Vanssay - Comment avez-vous procédé à la collecte des informations ?

Marc Khande - J'ai commencé par des visites locales qui m'ont dirigé vers d'autres sources en particulier, à partir de la stèle de Flahaut et Fabre, et j'ai eu au total beaucoup de témoignages. Je suis allé aux Archives Départementales de Nîmes, il n'y avait que 10 lignes. C'est à force de relations personnelles que j'ai obtenu des témoignages (Muséum d'Histoire Naturelle, Paris, Ecole des Eaux et Forêts de Nancy, BN, Centre G. Pompidou, Montpellier, etc.)

*

Le film *Aigoual la forêt retrouvée* (77 ou 52 mn) est disponible auprès de Artis c/o 34 rue Principale - 31 180 St Genies (23 € pour les particuliers ; 60 € pour les collectivités).
Contact : marc.khanne2@free.fr



François Giannocarro
Institut des Risques Majeurs (IRMa)

**« La place donnée à l'image dans les outils d'information
mis à disposition par l'IRMa »**

NB – Nous renvoyons pour les illustrations à la présentation power-point jointe à ce rapport.

Les missions d'information de l'Institut des Risques Majeurs (Grenoble) se développent avant tout sur le territoire Rhône-Alpes et s'organisent autour de quatre axes complémentaires :

- connaître et faire connaître les risques majeurs, qu'ils soient naturels ou industriels. Nos actions.
- Prévenir ces risques, au sens de se préparer à faire face. L'enjeu ici est de donner du sens aux actions de sauvegarde.
- sensibiliser, informer, éduquer et former avec pour objectif de faire prendre conscience et responsabiliser.
- favoriser les partenariats.

Dans cette démarche de prise de conscience, les images valent mieux souvent qu'un long discours. L'IRMA les utilise largement dans ses actions depuis son origine en particulier dans sa mission de base de médiation scientifique vers les collectivités territoriales.

En matière audiovisuel, l'événement de Vaison-la-Romaine de septembre 1992 a été à l'origine du premier film coréalisé par l'IRMA. *Déluge sur Vaison* a été l'occasion d'une prise de conscience de l'impact de ce média auprès des différents acteurs de la prévention. A partir de 1999, nous l'avons régulièrement mobilisé dans le cadre des formations dispensées aux responsables et décideurs locaux (2000, *Le maire face au risque nucléaire* ; 2002, *Le maire face à la crise*).

C'est à cette époque que nous avons lancé un travail expérimental de recensement des événements naturels passés en Isère qui s'appuie sur la collecte de photographies. Le tout est référencé dans notre documentation à l'échelon communal. Cette photothèque est aujourd'hui mise en ligne. Fin 2008, 2646 événements y étaient répertoriés avec 2500 photos associées. Cette base est largement visitée (plusieurs dizaines de milliers de consultations par mois). Mi 2008, une vidéothèque est venue compléter le corpus (60 reportages à ce jour).

Sans entrer dans les détails techniques, la mise à disposition de ces témoignages s'appuie sur un processus de collecte-diffusion qui requiert des moyens et des

partenariats spécifiques. Nous avons conscience d'être au début d'une démarche pour laquelle nous ne disposons pas des compétences adéquates. C'est la raison pour laquelle nous envisageons d'externaliser un certain nombre de tâches (cf. montages) et de développer surtout des partenariats durables. C'est le cas par exemple avec l'antenne locale de FR3 qui nous a transmis un ensemble d'extraits de journaux TV relatifs aux risques naturels et industriels. Ce partenariat est à conforter. Beaucoup de questions se posent donc sur les modalités de tels partenariats (cf. avec le monde de l'édition), de même sur les standards documentaires appropriés (lettre d'information mensuelle, dossiers thématiques, utilisation en mode poussé du flux RSS, etc.).

Les premiers enseignements au bout de six mois sont mitigés mais néanmoins encourageants. Plusieurs difficultés ont été rencontrées qui tiennent en grande partie à nos compétences réduites en matière audiovisuelle et à la légitimité encore incertaine de nos actions dans ce domaine.

- Difficultés à recueillir systématiquement des réalisations répertoriées (problème du partage de l'information) ;
- Difficultés dans la collecte d'images sur événement à cinétique rapide (recherche d'images au niveau local, « participation habitante ») ;

Les pistes de développement passent par un investissement dans

- la formation minimale du/des collaborateurs en charge du traitement de l'image ;
- la systématisation des conventionnements en vue de consolider les partenariats précaires (exemple France 3 Alpes) ;
- l'optimisation de la veille technologique afin de garantir une qualité opérationnelle de stockage, de traitement et de diffusion de l'information ;
- la consolidation du modèle économique de la vidéothèque (piste l'édition ?) ;
- le temps nécessaire au classement, à la collecte, au traitement.

QUESTIONS

Jean-Louis Caffier - Quelle est la pertinence de donner autant d'information ? Est-ce qu'à votre avis cela permet de renforcer la prévention ou non ? Ne craignez-vous pas au contraire qu'avec trop d'informations on tue l'information ?

François Giannocarro - Je pense que c'est utile pour la prévention. Si l'on prend le domaine du nucléaire, on aura un rapport EDF de 300 pages ; comment le profane peut-il s'y retrouver ? Le problème de demain c'est la crédibilité de l'information et on a vu ce qui se passe s'il n'y a pas de filtre avec ce qui s'est passé à Gaza, par exemple (film

amateur d'explosion de camions tourné au Maroc trois ans avant). Un autre exemple c'est, sur Internet, le site Wikipédia. Il y a là tout et n'importe quoi. L'IRMa prend grand soin de valider les informations qu'elle met à disposition.

Bernadette de Vanssay - Ce qui me gêne dans tout ce dispositif technique, c'est la manière de rentrer dans l'histoire des gens, dans la réalité du vécu. On ne peut le faire qu'au travers de démarches plus « sensibles », plus culturelles, telle celle illustrée par la réalisation de M. Khande. Il faut souligner la richesse des images du film sur l'Aigoual par rapport aux images d'inondations présentées. On vit l'histoire, on s'imprègne du contexte qui éclaire les pratiques. Le film avec ses paysages a une toute autre dimension. Alors qu'avec l'IRMa nous sommes plus dans un travail de compilation, de juxtaposition, qui ne permet pas d'atteindre ce registre.

François Giannocarro - On est amené à repenser la conception de l'image par rapport à l'usage auquel elle est destinée.

Jean-Paul Bravard - Il est normal qu'à la phase de production analytique dans un domaine de connaissance donné, qui brasse énormément d'informations dans des registres différents, suive des étapes de synthèse qui se traduisent par la production d'ouvrages référence (livres) ou, pourquoi pas, de films. La question est de transformer la communication analytique en communication fiable. Il faut continuer à construire et c'est pourquoi on a besoin du livre. De nos jours on est confronté à l'immensité de l'information analytique et il faut arriver à des synthèses. Cela permet de savoir où l'on en est sur le sujet.

François Giannocarro - C'est un des problèmes posés au journaliste de l'audio-visuel.

Philippe Huet - Peut-on trouver un bon ouvrage de base sur la philosophie de l'information ?

*

Après-Midi

*Diffuser les documents audiovisuels sur les catastrophes
et les risques naturels : comment et pour qui ?*

**Présidence, animation et entretiens
par Pierre Lefèvre (journaliste)**

Remarque introductive

Pierre Lefèvre - Si l'on repart des images des Twin towers (attentats du 11 septembre 2001), elles sont passées en boucle sur la TV, mais on était toujours dans l'incapacité de penser ou d'admettre l'inimaginable.

Ce matin nous avons eu des questionnements divers : comment avoir du recul par rapport à l'événement ? la solution est-elle le documentaire ?

Les images sont une aide pour penser l'évolution d'un territoire, mais elles impliquent d'être identifiées, critiquées tout autant que conservées, d'où le rôle des archives.

Entretien avec Marc Khande

Réalisateur, documentariste

Marc Khande - La question de la diffusion d'une information est étroitement liée à la politique des chaînes de TV. Un fait local peut avoir une portée universelle, mais pour les TV ce sera un non événement. Quand on parle de reboisement on vous demande « combien de morts » ? Les arbres, cela n'intéresse pas. Une des solutions est d'éviter de passer par Paris. Il y a maintenant 80 chaînes de TV. Malheureusement pour mon film, aucune n'a répondu. Pourquoi ? Il faut être dans le réseau parisien.

Pierre Lefèvre - Vous nous avez dit avoir fait 170 projections en tournées.

Marc Khande - Ici le système de FR3 Sud/ Midi Pyrénées s'est révélé essentiel. Le film va participer à la vie culturelle du pays. Nous avons eu beaucoup de participations bénévoles pour le tournage. Depuis trois ans, ce film est en tournée et permet d'initier localement des débats. Pour certains films, on parle d'effets « chasse d'eau », parce que l'on a aucun retour du public, il ne crée aucun élan.

Pierre Lefèvre - C'est une logique tenable ?

Marc Khande - Non ! C'est un combat, mais on est payé en amitié. Il est difficile de parler à un certain niveau de quelque chose qui est inconnu dans la capitale. Le thème de l'environnement, même s'il est plus porteur aujourd'hui, c'est de filmer et de parler d'une catastrophe. Il est de plus en plus difficile de faire un film documentaire. On va vers le magazine dans le style de ce que fait Nicolas Hulot, sous forme d'un montage zapping, passant d'un thème et d'un pays à l'autre, comme si l'attention du spectateur ne pouvait rester plus de 5/10 mn sur le même sujet.

Pierre Lefèvre - Vous nous avez dit que les Pays-Bas s'intéressaient à ce travail ?

Marc Khande - Oui cela les intéresse et je reviens aussi des USA où la situation est bien différente de la France en ce domaine. Le film a été diffusé dans quatre festivals. Les réseaux fonctionnent très fortement, l'information sur la qualité du film a circulé rapidement et j'ai donc eu des contacts provenant d'institutions de différents points du territoire américain.

Pierre Lefèvre - Pour votre film sur AZF quels ont été vos meilleurs ambassadeurs ?

Marc Khande - Le film est passé lors du Grenelle de l'environnement ; avec l'appui de la Commission. J'attends toujours les suites.

*

Entretien avec Jean-Louis Caffier

Journaliste à LCI

« La télévision et l'information sur les risques environnementaux : mission impossible ? »

Jean-Louis Caffier - L'environnement devrait être une thématique transversale et non pas sectorielle. Si elle ne l'est pas c'est selon moi avant tout en raison de l'incompétence des directions de chaînes. Il n'y a pas de culture environnementale dans les médias. C'est un sujet qui ne passe pas dans le 20h. Il faudrait insister pour que la question environnementale soit présente dans tous les sujets.

Pierre Lefèvre - Comment traiter des sujets complexes en format court ?

Jean-Louis Caffier - Il ne faut pas non plus donner à la télé plus de poids qu'elle n'en a. Pour le tsunami de 2004 il n'y a pas eu de recul pour traiter l'événement. On a travaillé dans l'urgence. Mais des spécialistes ont été convoqués immédiatement pour donner des informations sur le phénomène. Il faudrait créer un vrai service qui intègre ces compétences dans le long terme. J'ai démissionné de LCI dans ce but. Il y a encore aujourd'hui sur cette thématique environnementale une connotation très négative de ce que l'on appelle les « écolos ». Cette connotation fait du mal à la thématique. En ce qui concerne le risque climatique, on devrait plus s'appuyer sur le cas local pour aller vers l'universel.

Pierre Lefèvre - Peut-on sortir du fait divers dans ce domaine ?

Jean-Louis Caffier - On est encombré de faits divers, il y a des conflits partout. On ne parle que de morts. C'est un traitement très angoissant de l'actualité.

François Giannocarro - A vous entendre on a l'impression qu'investir dans ce registre du sensationnel est dépassé. Cela implique d'aller vers d'autres types d'usages de l'audiovisuel, concevoir notamment l'image par rapport à des objectifs ciblés.

Jean-Louis Caffier - Vous parlez d'une vraie révolution ! mais personne ne peut en faire le pronostic. C'est pourquoi, je crois, l'avenir passe par Internet.

Pierre Lefèvre : En ce qui concerne le traitement des risques sur le long terme, en Angleterre on parle d'aujourd'hui comme de « l'âge stupide » ; peut-on parler des risques sans faire du catastrophisme ?

Jean-Louis Caffier - Il faut être réaliste. Nous sommes proches de l'état d'urgence en matière environnementale et la réalité va plus vite que les rapports du GIEC. En deux

ans la fonte des glaciers s'est considérablement accélérée par rapport aux résultats de la mission Damoclès, mais cela ne fait pas la une des journaux ! En Bolivie, à La Paz, on est confronté à des problèmes sérieux d'approvisionnement en eau. On n'en parle pas beaucoup.

Pierre Lefèvre - Il existe les entretiens de Combloux destinés à la formation des journalistes.

Jean-Louis Caffier - Effectivement, on fait venir des gens comme Jankovici ou Le Treut à Combloux pour parler du climat et de l'énergie. A la fin de la session on fait passer aux auditeurs un petit contrôle des connaissances, et là on voit qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Il y a une vraie nécessité de former la profession de journalistes aux questions environnementales.

Pierre Lefèvre - Le Grenelle de l'environnement a donné lieu à un certain nombre de résultats en terme de connaissances et d'engagements. En termes de diffusion de l'information sur ces sujets, comment les journalistes peuvent-ils intéresser et alerter les auditeurs d'aujourd'hui ?

Jean-Louis Caffier - Il faut, je crois, être concret et donner de l'image. Il ne sert à rien de faire des colloques, il faut certes prendre des décisions mais en s'attachant aussi à montrer des choses concrètes faites sur les territoires. Il y a un ton et un registre à trouver.

François Giannocarro - C'est un problème de fonctionnement des rédactions. Quelle est la façon de réagir du journaliste sur cette thématique ? Il part mais il ne se pose pas de vraies questions.

Jean-Louis Caffier - L'information s'est considérablement accélérée. On a de l'info en continu et il est difficile d'avoir du recul.

Pierre Lefèvre - Quel est le statut des images faites à partir du téléphone portable ?

Jean-Louis Caffier - On essaie de faire attention et de croiser ces données.

*

Entretien avec Benoit Van Reeth

Directeur des Archives Départementales du Rhône

« Les Archives publiques et les documents audiovisuels : enjeux techniques et juridiques de leur conservation et de leur diffusion »

Benoit Van Reeth - Un archiviste, c'est celui qui sait détruire car on ne peut pas tout garder. Tous les dix ans on recueillerait sinon environ 80 km linéaire de documents. Vous imaginez le coût d'un tel usage. D'où une politique d'élimination. D'une manière générale, on jette donc 90% de la production administrative, sachant que dans les 10% restant, on est sûr d'avoir 90% de l'information utile. Le fantasme de tout garder n'est pas vivable. On travaille pour l'éternité ! mais faut-il garder 600 mètres de cartes grises alors qu'on dispose d'un recueil cumulatif en trois registres ? On arrive à sélectionner un minimum d'information, mais orientées vers des objectifs ; par exemple en matière d'impôts sur le revenu on ne garde que ce qui paraît le plus significatif.

Le stockage des documents audiovisuels pose un certain nombre de problèmes techniques. Actuellement par exemple, le bâtiment des archives du département n'est pas aux normes « chaleur ». Nous avons décidé de construire un nouveau bâtiment ayant les bonnes conditions de stockages. Aujourd'hui, autre exemple, je ne sais pas protéger les documents audiovisuels sur l'incendie des usines chimiques de Feyzin. Ils sont en mauvais état, les films collent. Il y a donc urgence à prendre en main cette mémoire. Il faut bien savoir que l'archiviste travaille aussi dans le temps. Il nous reste encore des fonds de l'époque médiévale qui ne sont pas encore classés.

Il faut en plus beaucoup de temps pour visionner un document et l'indexer, c'est un travail difficile, et des données sont forcément perdues. Pour une carte postale, il faut de trois à cinq minutes, mais pour le reste ? L'INA est chargée de l'archivage des chaînes publiques mais, à côté de cela, il y a pléthore de films d'amateurs ou professionnels. Pour recueillir ces documents, l'un des enjeux est de mieux faire connaître les missions des archives auprès de ce public . Pour cela on participe à des réunions comme celle d'aujourd'hui. Mais on se heurte à une incompréhension quand on ne conserve pas les documents qui nous sont apportés (ex des factures d'un plombier sur 60ans).

Pierre Lefèvre - Quel est le statut des archives ?

Benoit Van Reeth - Cela dépend des conditions d'entrée du document. S'agit-il d'un don ou d'un dépôt sous conditions. Cela conditionne la diffusion et l'exploitation.

Pierre Lefèvre - Que pensez-vous d'internet ? quels sont vos liens avec les cinémathèques ? ont-elles une délégation de service public en matière de conservation ?

Benoit Van Reeth - Dans le Bas-Rhin, la cinémathèque est devenue un lieu de conservation important.

Pierre Lefèvre - Quel regard portez-vous sur les auteurs amateurs ?

Benoit Van Reeth - Nous sommes très heureux que cela existe, mais nous avons besoin aussi de pérennité

Pierre Lefèvre - Et si je vous apporte 200 heures d'enregistrèrent vidéo sur mes enfants, vous les prenez ?

Benoit Van Reeth - Pourquoi pas ! Tout dépend de l'intérêt que nous allons trouver dans ces images de famille en tant que témoignage d'une époque. Je voudrais souligner que les archives publiques ont pour mission de conserver des documents originaux et non des copies ou seulement quand celles-ci ont un réel intérêt (cf. copie XVIIe siècle de documents du XIIIe disparus depuis). Aux Etats-Unis sous le premier mandat Clinton, on avait entrepris de reproduire numériquement tout un ensemble d'archives de la NASA et on détruisit du coup les originaux. On s'aperçut plus tard qu'un défaut technique rendait impossible la lecture de nombre des enregistrements. Il était malheureusement impossible de revenir au document original. Toutes les informations étaient définitivement perdues. Aujourd'hui, malgré les capacités des supports numériques, en termes de stockage on s'aperçoit qu'on ne peut plus dimensionner, mais sélectionner. La technique va éliminer naturellement.

Philippe Huet - Combien de personnes travaillent aux Archives Départementales du Rhône ?

Benoit Van Reeth - 70 personnes. Je souligne encore une fois qu'en matière d'archives papier nous ne gardons que des originaux.

François Giannocarro - Est-ce que par exemple vous êtes amené à conserver des supports audio visuels traitant plus particulièrement de la gestion de crise ?

Benoit Van Reeth - Il y aurait, je pense beaucoup de choses à récupérer auprès des pompiers. Mais ceux-ci ne peuvent pas garder en interne la trace de toutes leurs interventions et enregistrements, de tout ce qui s'est passé. Faute de moyens et de place, la mémoire est effacée.

Marion Grange (Cinémathèque des Pays de Savoie) - Est-ce qu'il y a dans vos services une politique de dépôts systématiques de films par les particuliers ? Autrement dit collectez-vous, traitez-vous les films réalisés par les particuliers ou professionnels et assurez-vous également leur diffusion ?

Benoit Van Reeth - Nous avons cette vocation de la conservation mais concrètement aujourd'hui nous n'avons pas les moyens techniques de réaliser celle-ci en matière audiovisuelle et encore moins celle de diffuser, de mettre à disposition ensuite ces documents. Nos nouveaux locaux devraient pallier en partie à ces problèmes. Je précise qu'il faut aussi faire la différence entre les bibliothèques et les archives. Nous ne faisons pas de prêt, les personnes viennent consulter les documents dans nos locaux. Il est vrai par ailleurs qu'en matière d'investissement, le matériel de traitement audiovisuel est très coûteux si l'on veut avoir la qualité. Du coup l'appel à des structures associatives existantes et reconnues apparaît comme une solution adaptée. Il faudra ensuite passer des conventions pour encadrer cela.

François Giannoccaro - Pour une de nos réalisations nous avons déboursé 200 euros pour à peine 5 minutes d'image. Pour une petite structure comme l'IRMA c'est cher. Le coût d'une image ancienne est vraiment élevé. Qu'en est-il aux archives départementales ?

Benoit Van Reeth - C'est aux élus de décider des prix. Cela devrait être gratuit pour les écoles et payant pour les producteurs de films.

Cécile Gerbe-Servettaz (Archives Départementales de l'Ain) - Dans l'Ain par exemple, nous avons été amenés à passer une convention avec la Cinémathèque des pays de Savoie.

Benoit Van Reeth - Concernant la conservation des supports audiovisuels, il faut savoir que le numérique est fragile, et bien plus que notre bon vieux papier. Aux Etats-Unis il y a l'exemple fameux des fonds documentaires de la NASA. Cette dernière a entrepris dans les années 1970-80 de numériser ses photos de l'espace. A l'époque, la croyance au tout numérique a amené les responsables à jeter les originaux papiers une fois réalisés les doubles numériques. Au bout d'un certain temps les photos numériques se sont dégradées, mais surtout, un problème technique d'enregistrement a été découvert plus tard rendant impossible toute lecture des documents. Comme les originaux avaient été détruits, les photos étaient définitivement perdues. Conclusion, il faut à la fois numériser les documents mais toujours sauvegarder les originaux.

*

Entretien avec Gilbert Letraon
Directeur de la Cinémathèque de Bretagne (Brest)

« Le travail de terrain des cinémathèques régionales en matière de collecte, de sauvegarde et de diffusion de films professionnels et amateurs 1 : la Cinémathèque de Bretagne (Brest) »

Gilbert Letraon - La Cinémathèque de Bretagne (CB) émane de l'association Bretagne. Nous avons été alertés à l'époque sur la nécessité de conserver l'audio visuel, au départ essentiellement pour des films militants. Ils ont eu le statut d'œuvre d'art. Certains ont pu être conservés, mais de ce qui avait été produit, il ne reste plus grand-chose.

Le développement de la CB a suivi différentes étapes :

- Années 1970 : premiers pas;
- Années 1980 : projet avec Nantes et Tour de Bretagne. Personne ne comprenait vraiment l'intérêt d'une cinémathèque de ce type à l'époque. Nous fonctionnions avant tout par auto financement ;
- 1992, premières subventions et première relation avec FR3 ; nous commençons à travailler sur des thématiques et à transférer en vidéo des enregistrements sur pellicule ; les images collectées commencent à être utilisées dans certaines émissions régionales hebdomadaires.
- 1995, arrivée sur Brest avec des locaux définitifs et une équipe de 15 personnes.

Aujourd'hui, nous sommes 10 dont une à Rennes et une à Nantes. Nous intervenons sur cinq départements et disposons d'une convention depuis 8 ans avec la Région.

Nous conservons des archives de type privé uniquement. A propos des rushes, il faut savoir que nous pouvons signer des conventions. Cela pourrait peut-être ouvrir des possibilités pour un établissement comme l'IRMA. Mais il y a un coût malgré tout.

Pierre Lefèvre - Quel est le statut de vos documents et comment peuvent-ils être exploités ?

Gilbert Letraon - Ce sont des dépôts ou des dons avec parfois aussi le don des droits. Mais cela se discute au cas par cas avec les déposants.

► Projection :

- ❶ Le naufrage du Liberty ;
- ❷ Mémoire d'ouragan 1987 (la tempête de Bretagne).

Certains anciens films régionaux étaient projetés à l'époque dans des patronages. Plus

de la moitié sont des films d'amateur. Ils ont le statut d'œuvre ou reste à l'état de rush. Au total, on dispose d'environ 270 heures de films consultables via internet. Le système a en particulier été développé pour la diaspora bretonne et nous avons des correspondants actifs sur toute la planète.

Pierre Lefèvre - Etes-vous une cinémathèque en région ou une cinémathèque régionale ?

Gilbert Letraon - Oui et non ! nous avons notre autonomie.

*

Entretien avec Gilles Charensol

Directeur de la Cinémathèque d'Images de Montagne (Gap)

« Le travail de terrain des cinémathèques régionales en matière de collecte, de sauvegarde et de diffusion de films professionnels et amateurs 2 : la Cinémathèque d'Images de Montagne (Gap) »

Gilles Charensol - Je suis à l'origine réalisateur caméraman. La Cinémathèque d'Images de Montagne (CIM) est une association de type loi 1901 créée en 1996. C'est une petite sœur en quelque sorte de la Cinémathèque de Bretagne qui a été un modèle pour nous tous.

Elle compte aujourd'hui 281 adhérents.

Elle est ou a été associée au cours des dernières années à des projets tels que :

- la création d'un centre de l'oralité alpine (Conseil Général des Hautes-Alpes) ;
- la mémoire de l'inondation du Rhône de décembre 2003 (DIREN de bassin Rhône Méditerranée)
- l'appel à projets 2008 « Développer la mémoire et la conscience du risque » (Plan Rhône).

La CIM assure trois missions principales : la collecte, la sauvegarde et la diffusion des films, professionnels et amateurs, tournés en zone de montagne, depuis l'invention du cinéma.

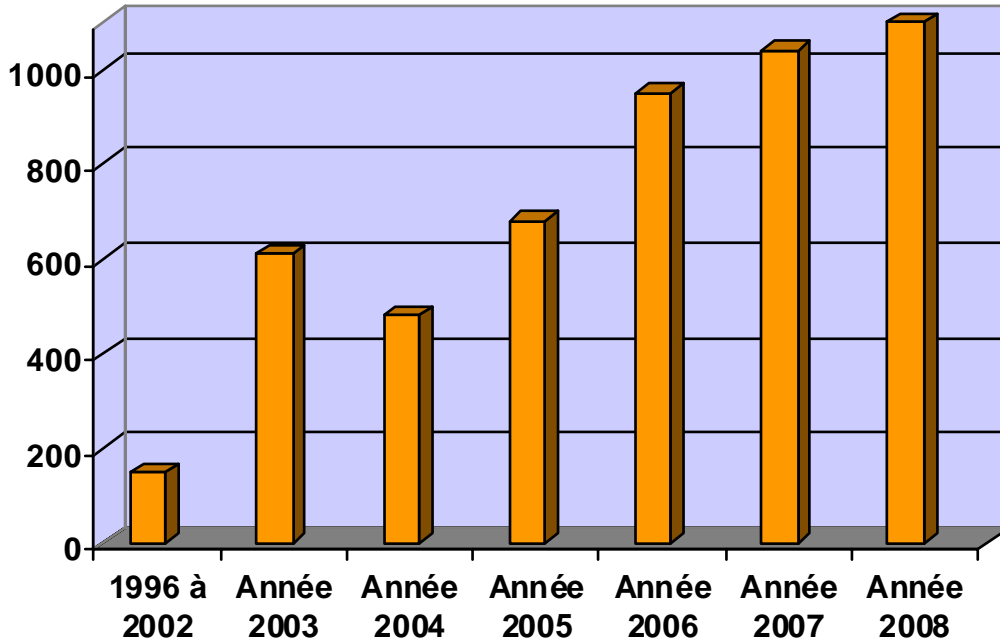
La Collecte

Elle associe à la fois le recensement et la collecte proprement dit. Elle inclut aussi l'identification des différents détenteurs de ce patrimoine et le contenu de leur collection sur la thématique montagne.

270 déposants ont contribué à la constitution de notre fonds. Les films proviennent aussi bien d'archives familiales, que de productions commandées par des collectivités locales, des institutions, des associations, etc.

Le nombre de films collectés annuellement n'a cessé d'augmenter depuis cinq ans. Nous en détenons à ce jour 5 300 dont le plus ancien remonte aux années 1920.

Evolution de la collecte de films



La sauvegarde

La sauvegarde des films collectés nécessite des traitements techniques spécifiques de l'image et du son (numérisation en particulier) complétés par un travail d'archivage des documents.

Nous sommes en ce moment même en train d'investir afin de passer à un nouveau système de numérisation haute définition (HD).

La diffusion

La diffusion est essentielle pour nous. C'est un des pivots de notre activité car elle permet de valoriser le patrimoine audiovisuel collecté.

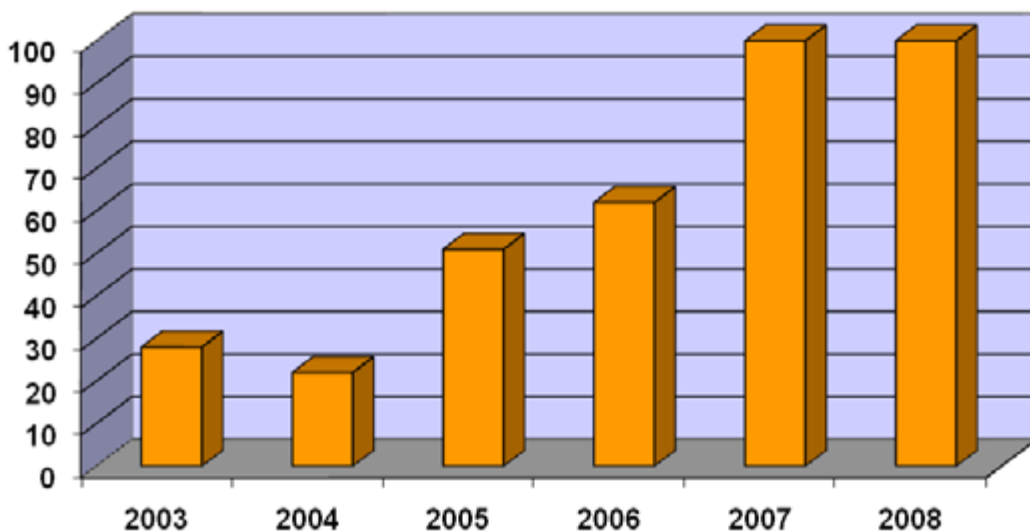
Nous sommes pour cela en train de constituer *une banque d'images* qui sera à terme accessible, selon des modalités encore à préciser, aussi bien aux scientifiques ou professionnels de l'audiovisuel, du tourisme et de la culture en général, qu'au grand public ou à d'autres acteurs.

Même si la pratique est ancienne, les *projections itinérantes* constituent sans doute la forme de diffusion la plus originale, et peut être aussi la plus appréciée, du patrimoine audiovisuel de la CIM. Elles se font en étroite collaboration avec les autorités locales et s'inscrivent dans les programmes d'animations culturelles des collectivités, des offices de tourisme, des comités des fêtes ou des associations.

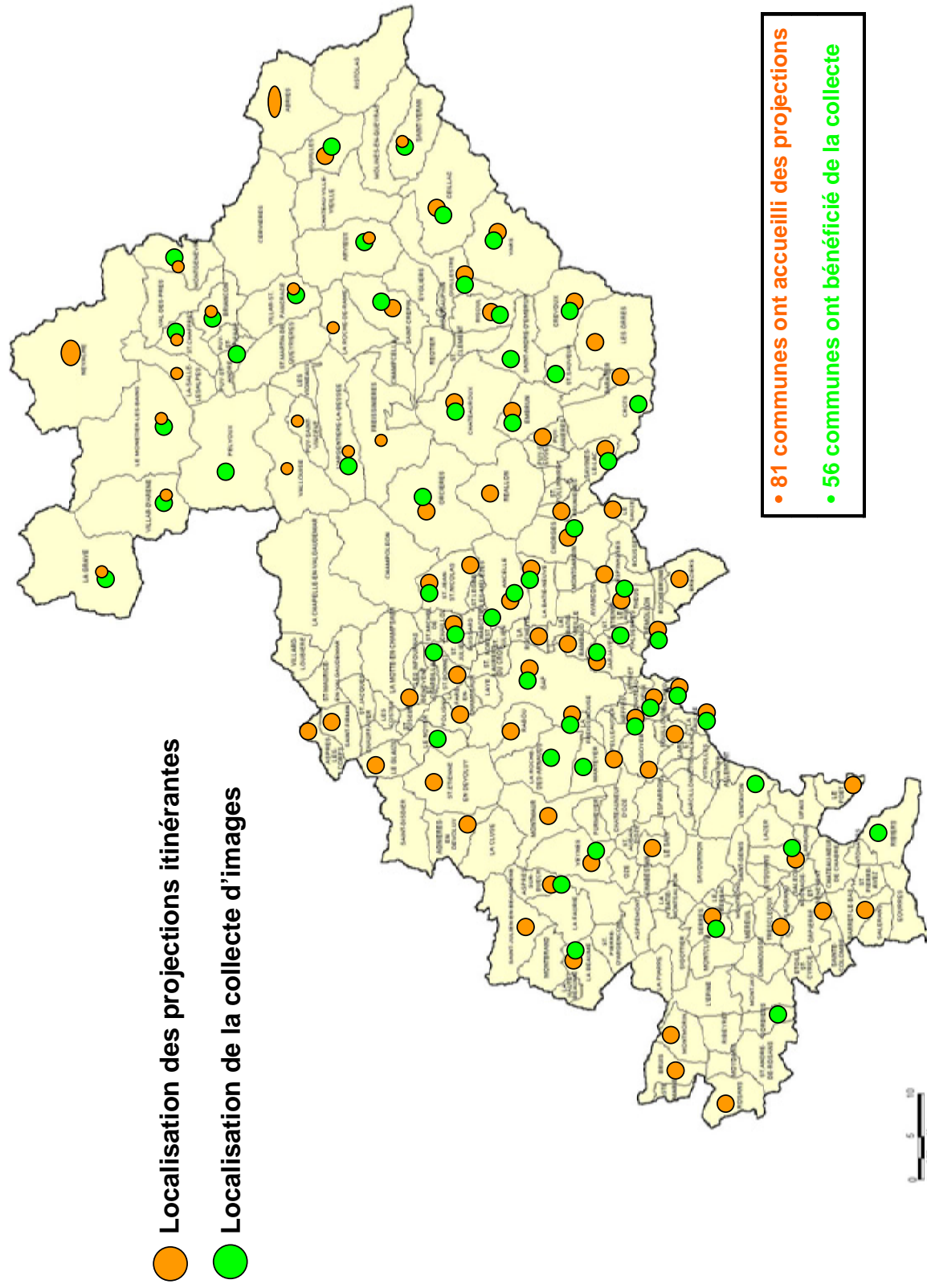
Le nombre de projections n'a lui aussi cessé d'augmenter au cours des dernières années pour atteindre une centaine en 2008 qui ont drainé 11 000 spectateurs environ.

Outre la diffusion, ces projections ont l'intérêt de permettre d'entrer en relation directe avec la population à l'échelle de l'ensemble du département. Du coup, c'est aussi un moyen de faire un appel à la population pour l'inciter à valoriser les films qu'elle pourrait conserver et de nouer des contacts avec de futurs déposants. On ainsi une dynamique qui s'est peu à peu mise en place entre diffusion et collecte.

Evolution annuelle des projections



Projections et collectes sur le département des Hautes-Alpes en 2008



La CIM organise également une fois par mois sur Gap, dans l'ancien cinéma Royal, en collaboration avec le service culturel de la ville de Gap (05), une projection de films documentaires consacrée à la montagne. Les *Mercredis du Royal* ont rassemblé en 2008 plus de 2000 spectateurs sur 6 projections.

La diffusion passe aussi par le réseau de diffusion extranet de films documentaires *Cimdocs.fr*. Un catalogue virtuel est mis à disposition des adhérents qui choisissent entre les documentaires, les spectacles filmés, les films régionaux, les films d'archives, ou les fictions et dessins animés. Outre la réservation de ces documents, l'internaute peut également retenir, s'il le souhaite, le matériel de projection, un projectionniste qualifié, des supports d'annonce,...Le site informe en outre sur les actions et la programmation de tous les adhérents.

Nous sommes un peu en retard sur le volet diffusion, valorisation de notre fonds. Nous ne disposons pas encore de documentaliste, lacune que nous espérons pouvoir combler le plus rapidement possible...

L'ensemble de ces missions (collecte, sauvegarde, diffusion) demande des compétences professionnelles spécifiques et nécessite de disposer de matériels adaptés qui sont pour certains très coûteux, d'où l'intérêt de mutualiser les compétences à l'échelle régionale.

Partenariats

La cinémathèque est de plus en plus sollicitée pour participer à différentes manifestations nationales et départementales. Outre ses actions propres que nous venons de présenter elle intervient à la demande dans les écoles (initiation à l'audiovisuel), auprès des musées pour les aider à alimenter leurs banques d'images, etc. En période estivale elle participe de plus en plus aux animations touristiques. Enfin son fonds d'images constitue un lieu de ressource pour la connaissance de l'aménagement du territoire.

C'est en ce sens qu'on peut parler à son égard de véritable outil de développement culturel, touristique et territorial qui se traduit concrètement par la signature de conventions avec :

- le théâtre National de la passerelle à Gap,
- le Parc National des Ecrins,
- le Conseil Général des Hautes-Alpes,

et la réalisation d'actions pour :

- le musée des Hautes-Alpes, musée de Salagon, musée Dauphinois,
- la Bibliothèque Départementale de Prêt 05,

- les Archives Départementales 04, 05, 38,
- les services culturels de nombreuses villes,
- des associations culturelles, touristiques, sportives,
- ...

Perspectives 2009-2010

En interne les missions de collecte, sauvegarde et diffusion se poursuivent. Le passage à la numérisation en Haute Définition va marquer une étape importante au cours de l'année grâce à l'acquisition du matériel Memory.

En termes de réalisation, la CIM produit avec l'historien Denis Cœur un film sur les inondations de 1990 sur le Rhône amont dans le cadre de l'appel à projets du Plan Rhône sur la mémoire du risque. Le documentaire devrait être achevé pour la fin de l'année.

La CIM est devenu partenaire des « Rencontres du Cinéma de Montagne » avec l'organisation de manifestations sur Gap parallèlement aux journées grenobloises.

Enfin, la CIM devrait être un des acteurs centraux du futur réseau haut-alpin de collecte de films actuels (recensement, collecte et sauvegarde de films touristiques, institutionnels, autres ; mise à disposition de ces documents via une base de données).

► Projection :

- ❶ 1933 inondations (Moissac)
- ❷ 1955, éboulements
- ❸ 1957 crues de Ceillac
- ❹ 1970, ESF avalanches

*

Conclusions

Jacques Faye (MEEDDAT-DGPR)

L'objectif de tous ces documents et témoignages c'est de construire une culture.

Les catastrophes du passé sont mémorisées, du moins pour certaines, mais celles d'aujourd'hui ? Pourquoi en garder la mémoire ? Comment capitaliser les informations les concernant ?

Il y a différentes approches mais deux thèmes ressortent plus particulièrement : d'une part, développer une meilleure conscience des risques et, d'autre part, construire une confiance partagée par rapport à ces événements et ce qu'ils impliquent.

En ce qui concerne les différents aspects de cette constitution de mémoire, on retrouve des problèmes classiques de production, d'organisation, d'archivage, de diffusion.

Il y a aujourd'hui sans doute un problème de visibilité de ces tâches. Comment faire la promotion de tout ce travail ?

A la suite de cette journée, on doit envisager de construire une structure et de travailler sur Internet pour permettre l'interactivité.

A plusieurs reprises, il a été rappelé la nécessité de la formation des médias dans ces domaines où la quête de l'exceptionnel nuit gravement aux explications de fond.

Deux questions nous interpellent dès lors plus particulièrement :

- il faut des images pour intéresser, mais la démarche de prévention n'a pas produit jusqu'ici beaucoup d'images ;
- en même temps il faut garder à l'esprit que la vulnérabilité s'applique aux supports audiovisuels eux-mêmes et qu'il convient donc de penser à leur sauvegarde y compris vis-à-vis des phénomènes naturels destructeurs dont ils peuvent rendre compte...

Nous avons aujourd'hui ouvert un immense chantier. Je tiens à remercier l'AFPCN et Denis Cœur pour cette initiative et tous les intervenants.

*

* *